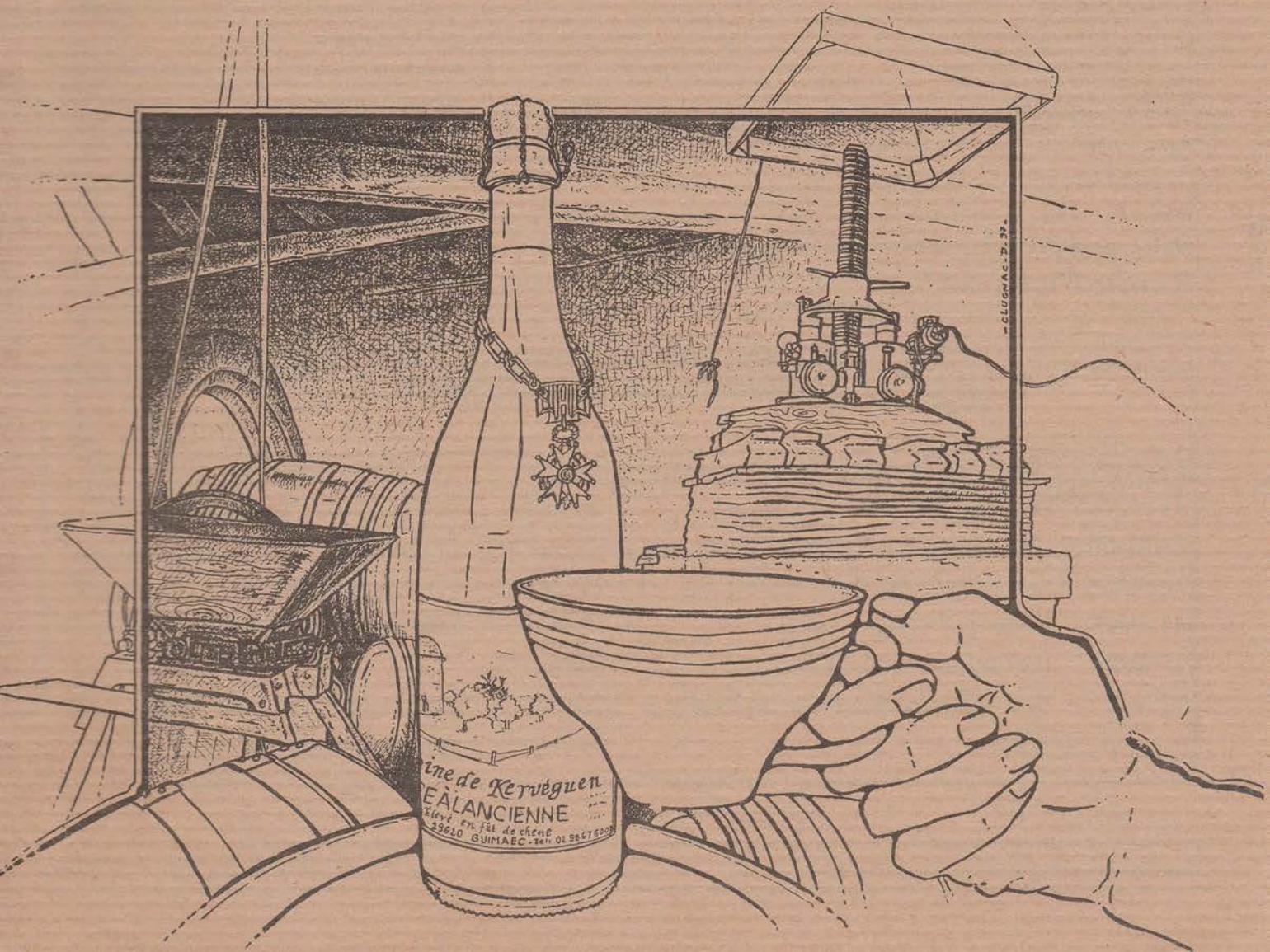


An Nor Digor

n°16

décembre 1997

Bulletin
municipal
de Guimaëc



Sommaire



Bloavez Mad !

La communE

Le mot du maire : Aménagement du bourg	3
Aménagement du bourg : Le mot des élèves...	4
La photo de classe	5
Etat-Civil	6
Eoliennes	7
Chèque-emploi-Service	8
Conseil Municipal des jeunes	9
Fréquentation estivale	10
Chronique économique : "Le Domaine de Kervéguen"	11
Votre carte d'assuré social est-elle à jour ?	12

IstoR - Histoire

Recit composet a nevez voar eur c'hrim...	13
Guimaëc sur Internet	15

Portrait

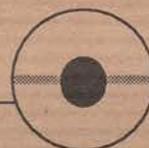
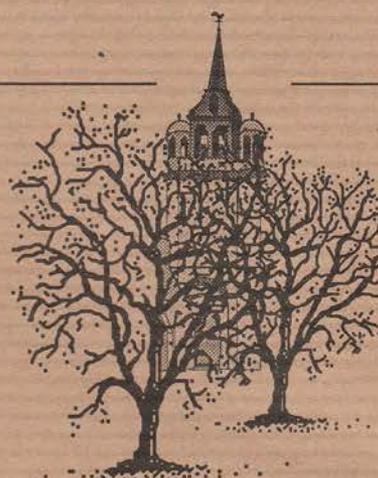
Aristide SICOT	16
----------------	----

Associations

3 ^{ème} Age	17
Le Foyer Rural	18
Amicale Laïque	18
Au musée	19
La chambre noir de l'Institut	19

Poème

Mots croisés : 15 (solution) et 16	20
Humour "machiste"	20



LA MARINE NATIONALE recrute. En 1998, la Marine Nationale recrute 2500 jeunes de 17 à 25 ans d'un niveau BEP à BAC + 2, ainsi que 1100 jeunes d'un niveau CAP maximum.

Pour tous renseignements, contacter le Bureau d'Information sur les Carrières de la Marine à Brest - 19, rue Yves Collet -

☎ 02 98 22 15 31

Fax : 02 98 22 04 27



CALENDRIER des FÊTES 1998



24 JANVIER Galette des Rois - Club de Football	10 MAI Repas des Anciens
31 JANVIER Pot-au-Feu - Amicale Laïque	06 JUIN Spectacle de l'école - Amicale Laïque
28 FÉVRIER Bal costumé - Amicale Laïque	04 JUILLET Fête de la Musique
28 MARS Couscous - Les Gars de la Rive	19 JUILLET Fête des Moissonneurs Poul-Rodou
04 AVRIL Fest-Noz - Foyer Rural	26 JUILLET Fête de la Terre Poul-Rodou
25 AVRIL Couscous - Amicale Laïque	01 AOÛT Soirée Antillaise
01 MAI Bal - Comité des Fêtes de Poul-Rodou	13 AOÛT Fest-

Le mot du maire - Aménagement du bourg

L'aménagement du bourg était rendu urgent par la nécessité qu'il y avait de refaire la chaussée en traversée de l'agglomération. Cette chaussée méritait d'être rebitumée depuis plusieurs années mais il fallait attendre que les travaux d'assainissement fussent achevés.

Le département ayant accepté de prendre à son compte la réfection de la bande de roulement, il était indispensable de réaliser sur les bas-côtés les travaux permettant une circulation des piétons à la fois plus facile et plus sûre.

Ceci a conduit à considérer le bourg dans son ensemble. Un groupe de réflexion a été constitué. Il est composé de spécialistes de ce type de travaux : Alain LE SCOUR et Jean-Christophe DELGADO, Architectes à GUIMAËC et les services de la DDE de la subdivision de MORLAIX sous la responsabilité d'Yvon FLOCH, Ingénieur TPE. Des membres du Conseil Municipal en font partie également ainsi que des personnes concernées de très près par cet aménagement et d'autres qui avaient fait savoir qu'elles portaient de l'intérêt à cette réflexion.

Après avoir observé l'aspect actuel du bourg, la circulation, le stationnement, le groupe a constaté un certain nombre de dysfonctionnements. Ils portent sur le côté pratique, la fréquentation au quotidien mais aussi sur l'accueil, le caractère.

Ces données ont été prises en compte par les architectes qui ont élaboré un projet qu'ils ont soumis au groupe de travail. Ce premier plan a également été exposé à la Mairie pendant deux mois afin que chacun puisse donner son sentiment.

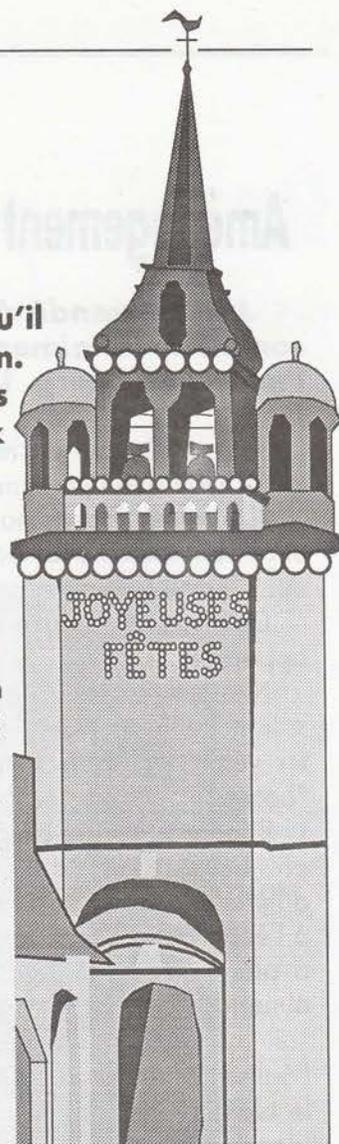
Un certain nombre de remarques ont été émises par les uns et les autres. Le plus souvent, elles ont porté sur le devenir de l'ensemble placître-monument aux morts confirmant ainsi que c'est un élément essentiel de l'identité de la commune. Dans la mesure du possible, il sera tenu compte des remarques. Parfois, elles sont contradictoires, parfois, les avis sont partagés même au sein du Conseil Municipal. Le moment venu, il faudra bien trancher, l'aspect financier de l'opération n'étant pas, loin de là, à négliger même si ce type d'aménagement est assez bien subventionné.

L'ensemble se rattache à un plan de référence qui est une sorte de projection dans l'avenir du bourg et d'autres endroits de la commune qui, par leur intérêt propre et la fréquentation qu'ils connaissent, méritent une mise en valeur.

Cela permet d'étaler les travaux dans le temps, de bénéficier du maximum d'aides (les dépenses subventionnables sont plafonnées) et de tenir compte des besoins humains et économiques, des habitudes de vie, toutes choses en permanente évolution.

Bonne Année 1998 à tous.

Bernard CABON



Aménagement du bourg - Le mot des élèves...

J'ai demandé à mes élèves de me dire comment ils aimeraient que l'on améliore l'aspect du bourg. Leur réflexion a eu lieu fin juin .

Tout d'abord, ils m'ont fait la remarque qu'ils aimeraient que l'on tienne compte de leurs idées.

"De toutes façons nous ne sommes que des enfants et ce sont toujours les adultes qui décident ..." m'ont-ils dit.

Des idées originales et intéressantes sont apparues.

Nous désirons que des pavés soient installés pour faire ralentir les véhicules, mais surtout pas de "bosses".

Il faudrait mettre de grands bacs en bois avec des fleurs de différentes couleurs, un peu comme à l'école devant la maternelle. Il n'y a pas assez de jardinières. Nous aimerions que le nom de Guimaëc soit inscrit avec des fleurs devant l'église et qu'à côté soit représenté le blason avec des fleurs rouges et blanches.

Nous ne voulons absolument pas de rond-point.

On aimerait qu'un endroit derrière l'école où se garent les parents le soir, devienne un jardin municipal (genre "square") avec de la pelouse, des parterres, des arbres, des fleurs et des tables et bancs.

Il faudrait installer des poubelles en bois qui sont plus jolies que celles en plastique vert.

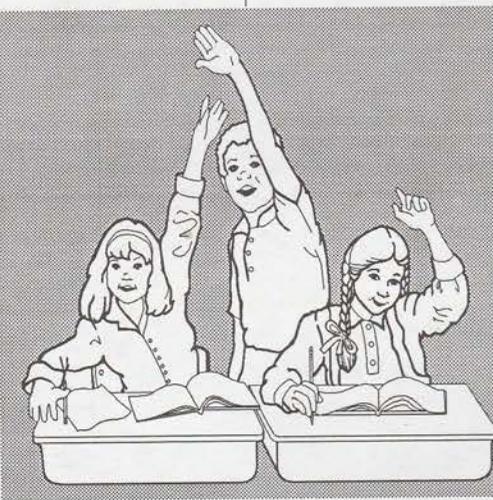
Il faudrait embellir la sortie de l'école du côté de la salle An Nor Digor; il n'y a pas assez de fleurs.

Nous trouvons qu'il y a assez de place pour se garer. Il ne faut pas d'autres parkings. Sur la place près d' "Intermarché", ce serait bien de planter deux ou trois arbres.

On devrait installer des jardinières suspendues avec un système pour les descendre et les remonter pour l'arrosage. On pourrait peut être les fixer sur des lampadaires.

Il faudrait remplacer l'abri de car à l'entrée de l'école par un abri en bois. On mettrait au fond, à l'intérieur, un panneau "défense d'afficher" pour ne rien salir.

Il faudrait arranger devant le bar de l'autre côté de la pierre "Rannou" (Certains pensent à une terrasse fleurie). Deux façades de maisons devraient être peintes. Il faudrait plus de jardinières aux fenêtres des



maisons.

Le revêtement des routes qui arrivent à Guimaëc n'est pas bon. Il faut le refaire.

André Huruguen

Jeu concours n°15 (le pain) - Les résultats

Les réponses sont arrivées très nombreuses à la boulangerie.

Les premiers à avoir donné les bonnes réponses sont :

• Pour le pain aux 12 céréales : **Roger Van Baraer d'Ostende (Belgique).**

La réponse était : seigle, graines de lin, graines de tournesol sésame , flocons de blé, d'orge, de maïs, d'épeautre, de seigle, d'avoine, blé dur, sarrasin.

• Pour le pain au 7 céréales : **Sylvie Panade de Carpentras (Vaucluse).**

La réponse était : blé, seigle, avoine, orge, maïs, épeautre, riz.

Les heureux gagnants recevront donc, pour Noël, un pain de leur catégorie, du bonheur pour les fêtes ! Ceci confirme une fois de plus le cosmopolitisme de la clientèle de la boulangerie et l'extraordinaire audience d'An Nor digor, jusqu'au-delà de nos frontières.



La classe de Mme Le Deunf - 1953 - 1954



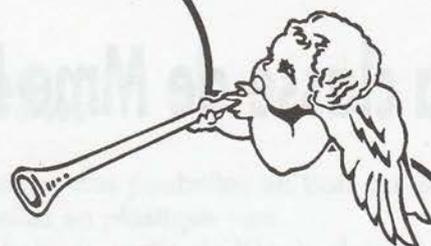
De gauche à droite

- 1^{er} rang : Monique Perrot - Ginette Cazuc - Marie-Claire Perrot - Thérèse Moullec - Marie-Claude Prigent - Yvette Prigent - Odile Simon.
- 2^{ème} rang : Marie-Claire Masson - Christiane Bohec - Jacqueline Bourven - Nicole Fournis - Sylvette Sannier - Jeanine Bouget - Marie-Josèphe Pinson - Josiane Bohec.
- 3^{ème} rang : Marie-françoise Sévère - Arlette Doher - Françoise Clech - Marie-Claude Hèlard - Josette Tocquer - Sylviane Roux.

Etat-Civil

NAISSANCES

- | | |
|--|--|
| ☺ Lenaïg CANTAT | née le 13 février 1997 Kerellou |
| ☺ Laura Marie PECQUET | née le 08 mars 1997 Leur-Vras |
| ☺ Antoine GUIVARCH | né le 19 mai 1997 Kerdudal-Du |
| ☺ Enora LANGLOIS | née le 05 septembre 1997 6, Hent Kermengui |
| ☺ Carmen Laura Johanne POUPARD | née le 12 octobre 1997 Kerdalaër Bihan |
| ☺ Killian Michel Hubert CHOQUER | né le 24 novembre 1997 Keroriou |



MARIAGES

- | | |
|--|--------------------|
| Jean Yves LE BRUN et Sylvie Marie Henriette DABET | le 18 janvier 1997 |
| Grégoire Marie Benoît NOMITCH et Caroline THOMAS | le 17 mai 1997 |
| Albert Marcel François Marie LE COTTON et Claudette Germaine Renée SCHNEIDER | le 17 mai 1997 |
| Eric GUIVARCH et Christine KERBRAT | le 14 juin 1997 |
| Claude Jean LE CALVEZ et Christine LAVALOU | le 28 juin 1997 |
| Jean François Alain Marie LE TANNEUR et Marie Edith Théodora LE BOUCHER d'HEROUVILLE | le 02 août 1997 |
| Richard SANNIER et Véronique Christine Isabelle BRUNO | le 09 août 1997 |

DÉCÈS

- | | |
|---|--|
| Jean LE LOUS | décédé le 08 février 1997 38, Hent Lokireg |
| Jeanne Marie BOHEC née TROADEC | décédée le 06 mars 1997 Roch-Herve |
| Denise Guillemette Marie L'HERMITTE née DEUNF | décédée le 13 avril 1997 Penquer |
| Pierre Marie FOURNIS | décédé le 16 avril 1997 Kerilly |
| Francine Marie COQ née GOURVIL | décédée le 24 avril 1997 Coat-Bruc |
| Thierry RAOUL | décédé le 26 juin 1997 Le Penquer |
| Aldina Blanche DAVID née BELLAIN | décédée le 05 juillet 1997 Hent-Sant-Yann |
| Robert Ange Marie LAVALOU | décédé le 26 juillet 1997 3, Hent Kermengui |
| François Marie KERGOAT | décédé le 07 août 1997 Mez-ar-Be |
| Flore Fernande Marie MOISDON née TURLOTTE | décédée le 03 septembre 1997 Cité Convent Le Rosaire |
| Anne Marie LAVALOU née LE LAY | décédée le 13 septembre 1997 Kersalaün |
| Marie Ambroisine BASTIT née MARTIN | décédée le 27 octobre 1997 le bourg |

Eoliennes

Le couperet est tombé à la mi-octobre, la candidature de notre Commune au projet éolien 2005 n'a pas été retenue cette année. Plusieurs raisons peuvent expliquer le contre-temps.

D'abord, les sites candidats étaient nombreux sur toute la France, et aussi dans le Finistère, seul département breton en lice, où finalement deux communes ont été retenues : GOULIEN et PLOUARZEL. Ces deux localités ont d'ailleurs montré toute leur satisfaction de voir s'installer des éoliennes sur leur territoire.

Le dossier de notre Commune était présenté par des investisseurs espagnols et CEGELEC. Il

prévoyait l'installation de 12 éoliennes d'une puissance de 300 Kw chacune, soit 3,6 Mgw (1) installés, une puissance suffisante pour alimenter en courant une population de 4000 habitants hors chauffage. Le prix de vente du Kw à EDF avait été calculé



au niveau de 0,37 F, ce prix n'a pas été suffisamment attractif. Mais il est quand même bon de savoir que dans certains pays comme l'Allemagne par exemple, ce tarif au Kw peut avoisiner les 0,50 F.

Notre site n'ayant pas été retenu cette fois, d'autres appels d'offres vont être lancés peut-être en 1998 mais sûrement en 1999. Déjà, les investisseurs s'intéressent à notre site et commencent à préparer les dossiers.

D'ici 2005, la France prévoit l'installation d'une puissance de 500 Mgw produits par l'énergie éolienne, or actuellement et en comptant les sites retenus en octobre dernier, on en est seulement à 70 Mgw alors que l'Allemagne a pris de l'avance et a déjà installé 1500 Mgw.

Il nous reste donc du chemin à parcourir et cela nous donne de l'espoir pour notre site.

M. TANGUY.

1 - Mgw = 1 million de watts.

Chèque-Emploi-Service

Le chèque emploi-service est un moyen d'embaucher, de payer votre salarié et de régler les cotisations sociales avec un minimum de formalités mais ne vous dispense en aucune façon de respecter le droit du travail et notamment les formalités en cas de rupture. Temps plein, temps partiel, travail occasionnel ou permanent, depuis le 1er avril 1996, il n'existe plus aucune limite à l'utilisation du chèque emploi-service.

LES AVANTAGES :

En optant pour le chèque emploi-service, vous êtes dispensés très précisément et uniquement de cinq formalités

⇒ Vous déclarer en tant qu'employeur à l'URSSAF, dans les 8 jours de l'embauche.

⇒ Faire immatriculer votre salarié s'il n'a pas de numéro de sécurité sociale.

⇒ Remplir et renvoyer, tous les trimestres, une déclaration nominative à l'URSSAF.

⇒ Etablir un bulletin de salaire. Votre salarié recevra à la place, tous les mois, une attestation d'emploi délivrée par l'URSSAF de Saint-Etienne (Centre National de Traitement du chèque emploi-service). Cette attestation lui permet de faire valoir ses droits à prestations de

sécurité sociale, d'assurance chômage et de retraite complémentaire.

⇒ Enfin, vous êtes dispensé de faire un contrat de travail écrit si la durée de l'emploi n'excède pas 8 heures par semaine ou 4 semaines consécutives par an. Cependant, il est préférable dans tous les cas de faire un écrit pour fixer les règles du jeu et limiter les incompréhensions.

Le chèque emploi-service est réservé aux employeurs particuliers ayant besoin, à leur résidence principale ou secondaire, d'une aide à caractère familial ou domestique. Cela concerne tous les emplois qui relèvent de la convention collective des employés de maison et les travaux d'entretien du jardin. Cependant, vous ne pouvez pas l'imposer à votre salarié. Les employeurs de plus de 70 ans exonérés de cotisations patronales de sécurité sociale peuvent recourir au chèque emploi-service. Ils trouveront un imprimé "demande d'exonération" dans le chéquier. Cet imprimé devra être adressé en même temps que le volet social au centre de Saint-Etienne, accompagné d'une fiche d'état civil.

MODE D'EMPLOI :

Pour vous procurer un chéquier, vous devez adresser à l'établissement qui gère votre

compte-chèque (banque, poste...). Un dossier, sous forme de liasse, vous sera remis. Il comprend :

⇒ une notice d'utilisation,

⇒ une demande d'adhésion au chèque emploi-service avec autorisation de prélèvement automatique des cotisations,

⇒ un modèle de contrat de travail à durée indéterminée en deux exemplaires.

Quelques jours plus tard, vous recevrez un chéquier composé de 20 chèques (moyen de paiement du salaire) et de 20 volets sociaux (pour le prélèvement des cotisations sur votre compte) ainsi que des enveloppes pré-imprimées pour envoyer les volets sociaux à Saint-Etienne.

Conseil :

Il est préférable de ne pas faire travailler votre salarié avant d'avoir reçu votre chéquier.

Paiement du salaire :

Vous remettrez à votre salarié un chèque emploi-service en indiquant le montant du salaire net majoré de 10 % pour les congés payés.

L'inconvénient du chèque emploi-service, c'est que le salarié reçoit un salaire net sans autre information ni explication. Il peut s'avérer difficile, par la suite, si les taux de cotisations

Le Chèque-Emploi-Service

salariales augmentent, de lui faire comprendre que le montant habituel de son chèque va diminuer.

Un volet social pour les cotisations :

En remplissant le formulaire de demande d'adhésion, vous accepterez de payer les

cotisations sociales par prélèvement automatique sur votre compte bancaire.

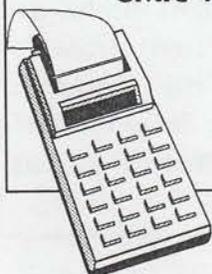
Vous devrez adresser le volet social de votre chéquier à l'URSSAF de Saint-Etienne au plus tard à la fin du mois au cours duquel le salarié a effectué sa prestation ou dans les quinze

jours suivant le versement de la rémunération. Vous indiquerez sur ce volet la période de paie (1^{er} au 30 juin par ex.), le nombre d'heures effectuées, le salaire horaire net incluant les 10 % de congés payés, le total net payé et le mode de cotisation retenu (base forfaitaire, c'est-à-dire le SMIC).

COMBIEN ÇA COÛTE ?

EXEMPLE : POUR CHAQUE HEURE DE TRAVAIL

Pour le salarié un chèque de :	URSSAF St-Etienne prélève directement sur votre compte :		Prix de revient	
	+70 ans	-70 ans	+70 ans	-70 ans
Minimum Légal :				
SMIC + 10% : 33,56	13,73	27,08	47,29	60,64
40	16,36	32,28	56,36	72,28
45	18,40	36,31	63,40	81,31
50	21,09	40,35	71,09	90,35
55	22,49	44,38	77,49	99,38
60	24,53	48,41	84,53	108,41



L'ADMR

Le Conseil Municipal des Jeunes

Après plusieurs échanges de courrier avec le Ministère de l'Environnement, concernant la pollution de nos plages par les hydrocarbures au début de l'année, **Madame Dominique VOYNET, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, nous a enfin répondu par un courrier très chaleureux** où elle nous indique qu'elle félicite le Conseil Municipal des Jeunes de GUIMAËC pour son action, et qu'elle va faire examiner le problème par ses services, et nous donner ses conclusions ensuite.

Nous prenons bonne note de ses intentions, la remercions de sa réponse, et attendons avec attention les résultats de son étude. **D'autre part, le Conseil Municipal des Jeunes va participer à la réunion départementale des Conseils des jeunes le 19 avril 1998 à PLOUZANE ; le thème de la journée sera "la sécurité".**

D'autres actions pourront voir le jour lors de la réunion de janvier.

JC THILLOY.



Fréquentation estivale

L'été à GUIMAËC est l'occasion pour de nombreux touristes de fréquenter notre Commune. Voici donc, à l'aide de quelques exemples, un état de la fréquentation estivale :

☀ LE CAMPING ☀

380 personnes en juillet, 538 en août et 25 en septembre, ont séjourné au camping, certains juste pour une journée, d'autres pour une période plus longue, la palme de la fidélité revenant à un couple de la région parisienne qui est resté 2 mois.

Toutes ces personnes ont, bien entendu, fréquenté les commerces locaux, ce qui est loin d'être négligeable.

Si, bien sûr, la majorité d'entre eux viennent de toutes les régions de France, il faut noter que, outre les Anglais, Allemands et Hollandais toujours très nombreux, de plus en plus de touristes du sud de l'Europe, Italiens et Espagnols notamment, viennent visiter notre région.

Les deux pots qui ont été organisés à l'intention des campeurs, fin juillet et fin août, ont permis de montrer qu'ils étaient tous satisfaits de leur séjour et de l'accueil qui leur était réservé. De plus, les remarques qu'ils ont pu faire à cette occasion vont nous permettre d'améliorer encore leur confort.

† LA CHAPELLE DE LA JOIE †

233 visiteurs en juillet et 266 en août ont eu l'occasion, grâce aux ados du Conseil Municipal des Jeunes, d'admirer notre très belle chapelle, tous en ont été pleinement satisfaits, il n'en est de meilleures preuves que les éloges inscrits sur le livre d'or.

La restauration de la chapelle-sud terminée ainsi que l'éclairage vont donner, pour l'été prochain, un atout supplémentaire à ces visites guidées.



△ MUSÉE △ 🍏 DOMAINE DE KERVÉGUEN 🍏

En ce qui concerne le Musée et le Domaine de Kervéguen, ils ont également reçu nombre de visiteurs, les articles qui leur sont consacrés dans ce numéro sont très explicites sur ce sujet.

🌹 L'EXPOSITION ESTIVALE 🌹

Cette année, le Salon Artistique d'été s'est déroulé du 26 juillet au 18 août à la salle "Ti Bugale Rannou". Les invités d'honneur étaient Hans KUIJERS pour la peinture, et Jean-François COATANLEM pour la sculpture. Malgré le beau temps, de nombreux visiteurs, 900 environ, sont venus admirer leurs œuvres et celles des 32 autres artistes qui exposaient, à l'invitation de Madame BLANCHET. Gageons que le Dixième Salon, l'été prochain, connaîtra un succès encore plus grand.

Pour conclure, je pense qu'il est heureux de pouvoir proposer à tous les estivants qui passent quelques temps à GUIMAËC en été, un accueil chaleureux et des loisirs agréables, cela contribue également à la renommée de notre Commune.

Jean Claude THILLOY.

Chronique Economique : Domaine de Kervéguen

Une variante peu commune de notre activité agricole locale nous conduit aujourd'hui au "Domaine de Kervéguen" où Eric BARON, propriétaire des lieux, nous accorde un peu de son temps pour nous parler de son métier et nous faire visiter la cidrerie qu'il a créée.

Eric est originaire de PLOUEGAT-GUERRAND. Par tradition familiale bien plus que par conviction personnelle, ses études agricoles le mènent au-delà du Brevet de Technicien Agricole, puis il met au profit de la réflexion une année de transition durant laquelle il occupe un poste de surveillant dans un lycée. Cette année-là, Eric l'appelle "l'année noire", puisque, ne débouchant sur aucun élément constructif, elle sera suivie de trois années d'études en faculté de sociologie. Et c'est au cours de ce parcours universitaire, à un moment où il aide aussi à la fabrication du cidre de l'exploitation familiale, que notre étudiant découvre sa voie : faire du cidre, et en faire son métier.

Durant les deux années qui suivent, Eric affine ses connaissances en matière de production de cidre dans l'exploitation de son père ; des idées nouvelles, tout en conservant les techniques de la méthode à l'ancienne émergent et aboutissent à la

mise au point d'un savoir-faire qu'Eric va mettre en application à Kervéguen où il s'installe à son compte en 1993.

1994 SERA MARQUÉ PAR D'IMPORTANTES TRAVAUX :

 *L'aménagement d'une pièce d'accueil et de dégustation dans l'ancien corps de garde du XVème siècle,*



 *La transformation des étables du XVIème siècle en un chai de 50 mètres de long où s'étendent 60 fûts de chêne,*

 *La mise en place d'un pressoir,*

 *La plantation de 299 pommiers "Haute tige".*

La cidrerie est à ce moment fonctionnelle et si momentanément la matière première n'est pas au rendez-vous, Eric la trouve dans la région de DINAN où il loue des vergers qu'il a sélectionnés en fonction des variétés de pommes souhaitées.

Aujourd'hui, le rendement des plantations de Kervéguen est encore très insuffisant puisqu'il n'atteint que deux tonnes et demie de pommes, alors que 60 tonnes sont nécessaires à la production du cidre du domaine (250 hectolitres, soit 30 000 bouteilles). Ce rendement sera optimal en 2005 ; le concours des vergers extérieurs deviendra alors secondaire.

L'un des secrets de la réussite du cidre de Kervéguen se trouve sans aucun doute dans la méthode de fabrication à l'ancienne que pratique Eric BARON avec la fermentation en fûts de chêne maîtrisée par des soutirages successifs : mais d'autres facteurs sont essentiels : la qualité des pommes utilisées, le choix des variétés, l'assemblage des différents jus qui permet une diversité de cidres allant du plus sucré au plus sec.

La cidrerie produit aussi du jus de pommes et propose quelques produits extérieurs (pommeau, eau de vie de cidre...).

Chronique économique (suite)

Créatrice d'emplois, l'entreprise compte actuellement un ouvrier à 1/2 temps et recrute ponctuellement trois ou quatre personnes (par exemple au moment du ramassage des pommes).

En 1995, le "Domaine" s'ouvre au public : aux individuels d'abord, puis un peu plus tard aux groupes. Il recevra 3 000 visiteurs en 1995, 7 000 en 1996, puis plus de 10 000 en 1997. Il va de soi que, face à cet afflux de personnes, des équipements complémentaires d'accueil au public, tels que des sanitaires accessibles à tous, ont été nécessaires.

Très vite sélectionné par le magazine "Gault et Milliau", le cidre à l'ancienne de Kervéguen n'a ensuite cessé d'être régulièrement distingué : 2 médailles d'or et 2 prix d'honneur (1995/1996). Mais l'ultime récompense que notre cidrier n'attendait pas, sera pour 1997 : il a été choisi pour fournir en cidre la Présidence de la République.

Ce choix, il le doit un peu à un heureux hasard dont l'anecdote vaut la peine d'être racontée. En 1996, le nouveau caviste de l'Elysée, lors de son passage dans sa belle famille, dans les Côtes d'Armor, goûte le cidre de Kervéguen, acheté par son beau père dans un commerce de LANNION : "La

Fromagerie". Le trouvant vraiment à son goût, il prend contact avec Eric BARON et découvre les caves à cidre de GUIMAËC.

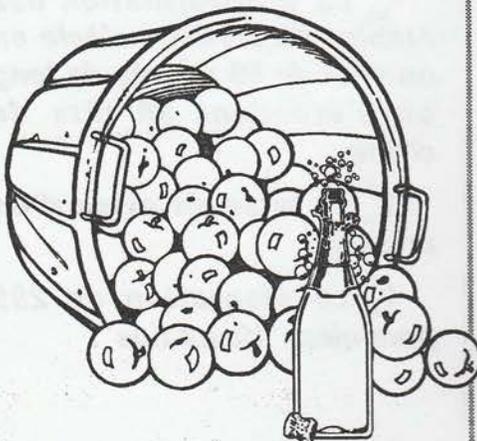
"L'homme de l'Elysée" est conquis et décide de faire goûter les productions du "Domaine" à son illustre patron, en particulier la cuvée "Carpe Diem Prestige", un cidre de dessert fruité et très doux dont la production est limitée. Une première commande se concrétise en Mai 1997 ; elle sera naturellement renouvelée en fonction des besoins de la première maison de France.

A l'issue de cette visite, nous félicitons Eric BARON pour la belle réussite de son entreprise, souhaitons longue vie à la cuvée "Carpe Diem Prestige" et à ses suivantes et le remercions pour son agréable accueil.■

Nicole GLERAN

et

Jean Claude THILLOY.



VOTRE CARTE D'ASSURE SOCIAL EST-ELLE A JOUR ?

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Nord-Finistère informe les assurés sociaux qu'ils doivent aviser leur centre de paiement de tout changement dans leur situation et transmettre le cas échéant les pièces justificatives correspondantes.

Il peut s'agir d'une nouvelle adresse, de nouvelles coordonnées bancaires (joindre un relevé d'identité bancaire), d'une nouvelle situation familiale (joindre une fiche familiale d'état civil), de la poursuite de la scolarité d'un enfant (joindre un certificat de scolarité)...

Ces informations permettent à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Nord-Finistère de vous adresser une carte d'assuré social à jour. Rappelons que ce document est indispensable lors de tous les contacts avec votre centre de paiement. Il est notamment demandé, en cas d'hospitalisation, en cas de dispense d'avance des frais médicaux et pharmaceutiques...et permet de justifier des droits aux prestations.

Une carte d'assuré social à jour, c'est également l'assurance de remboursements plus rapides et plus fiables.

Un crime à lézingar (suite du n°15)

Recit composed a nevez voar eur c'hrimcommettet gant potret an Herec juget d'ar maro en 13 a viz ebrél 1840

2

Pa voa daou bleuet ho zad da brenan e voto,
En scojont d'en assomin dre un nombr a dolio,
Ha pa gueas d'an douar, gant ur men bilien,
Herve a meus intetet, o deus friquet e ben.

Ha gant eur morzol houarn e torront e vembro,
E ziou vrec'h, e ziou vorzet hac e ziou voarigo.
Biscoas den na neus clewet eur c'hrim evel heman
Deus ar rum a zo breman o ren voar ar bed-man.

Goude terrin e vembro an daou den miserabl,
Hep cavet compassion a crogjont en o zad,
Hac e toljont drec un arc'h da c'hortos ma teuge
An noz evit en transport eur pennat ac'hane.

Etre dec hac unnec heur o deveus preparet
Eur loen evit en zaman ma vije transportet ;
Ha pas gregont er c'horf paour na voant q'et evitan
Hac o deus forcet ho c'hoar da zicour en zaman.

O Doue ! Pebes glac'har ha goassan calonat,
En defoe ar plac'h yaouanc o creguin en e zad ;
Rac na voa q'et voar ar lec'h pas voa gret an torfet
Q'en a voa mont d'en zaman ne defoa q'et clewet.

Partiet int ac'hane dre urs an droug speret,
Pehini voa eus o zicour da ober o zorfet ;
D'e gas en eur plaÁ distro deus an dremenidi
Voar vord eur poul en toljont eur pennad deus o zi.

3

Retorn a reont d'ar guer an daou den miliguet,
Da guemeret o repos goude fin o zorfet ;
Joas bras ha disourci pa na oa test abed
Nemet an drouc sperejou, ha n' ho discuiljent q'et.

Sonjal a rent na vije biq 'en disoloet
Ar c'hrim enorm hac euzus o deveus cometet ;
E veojent en o flijadur bete fin o bue,
Da roulan gant an arc'hant pa voant chomet gante.

Quand leur père était penché pour lacer ses chaussures,
Ils frappèrent un grand nombre de coups afin de
l'assomer,
Et quand il tomba par terre, avec un galet,
d'Après ce que j'ai compris, ils lui ont écrasé la tête.

Puis avec un marteau en fer ils lui brisèrent les
membres,
Les bras, les cuisses et les jambes.
Jamais personne n'a entendu un crime comme celui-ci
Aucun de ceux qui règnent sur ce monde.

Après lui avoir brisé les membres les deux misérables,
Sans compassion saisirent leur père,
Et le jetèrent derrière un coffre en attendant que vienne
La nuit pour le transporter à quelque distance de là.

Entre dix et onze heures ils ont préparé
Un cheval pour le charger afin qu'il fût transporté ;
Mais quand ils saisirent le pauvre corps, ils n'en
pouvaient pas
Et ils ont forcé leur sœur à les aider à le porter.

O Dieu ! Quelle peine, la pire douleur,
Que ressentait la jeune fille en saisissant son père ;
Car elle n'était pas sur place quand fut commis le méfait
Avant que d'aller le porter, elle n'avait rien entendu.

Ils ont quitté la maison sous l'emprise du démon
Qui les avait aidés à commettre leur forfait ;
Pour le porter (le corps) en un endroit à l'écart des
passants
Au bord d'une mare, ils le jetèrent, à distance de leur
maison.

Ils s'en revinrent à la maison, les deux maudits,
Pour prendre du repos, leur méfait accompli ;
Tout à fait joyeux et insouciant puisqu'il n'y avait aucun
témoin
Si ce n'est les démons qui ne les dénonceraient pas.

Ils pensaient que ne serait jamais découvert
Le crime énorme et horrible qu'ils avaient commis ;
Qu'ils vivraient dans leur plaisir jusque la fin de leur vie,
A rouler sur l'argent puisqu'il leur était resté.

Un crime à lézingar (suite du n°15)

Daou den o vont d'an oferen, eur zul voar ar beure,
A rancontras ar c'horf paour en hent en e hourve,
Hac o deus avertisset tud deus ar villajen
Da donet d'en assistan ebars en ber dermen.

Unan e amezeyen a deu d'en bizitan,
Hac e laras franchamant e hanefo anean.
An Herec eo heman hac a zo bet lazet :
Gant an amzer a vezo ar c'hrim disoloet.

Pa neo bet anavezet e zo bet digaset
E gorf paour da interrin dan douar biniguet ;
Er verret a loquirec eman o repos,
Graç d'e ine da vezan en gloar ar barados.

Dre bermission Doue eo bet disoloet,
Ho c'hrim a voa re boner, hac int anavezet,
Q'emeret ha conduit en guis daou griminal
Da vont da interrojin betec an tribunal.

4

Ha pa zeo bet finisset ho declaration
Int condaonet d'an ouarn ha laqet er prison
Da c'hortos o juamant dre un nombr a desto
Pere a zo bet q'iriec d'o c'hondamn d'ar maro.

A un test ha daou-uguent a zo interroget
En tribunal en Q'emper, voar ar memes sujet,
A lerent oll en eur voes ho c'hondaon d'ar maro
Pe e c'herrije goude un nombr a valeurio.

Evel ma int condaonet e lennet o zetanç
Dirac an assistantet a voa en odianç ;
Hac an daou den miserabl ne rent etat ebet
O clevet annonç e oant d'ar maro condaonet.

Jesus a n'eus pardonet e vrassan boanevien;
Goude mervel en eur groas evidomp, pec'herien :
Pa int bet gonvertisset arog soufr ar maro
O defo digant Doue o lod deus ar joayo.

Peb a velec o devoa da reç instruccion,
Da lacat en o speret goul ous Doue pardon :
Ar c'henta an outrou Lucas hac an outrou Nessian
E oa ous ho assista bete an heur divean.

Deux personnes se rendant à la messe, un dimanche matin,
Découvrirent le pauvre corps couché sur la route,
Et ils ont averti les gens du village
Pour qu'ils viennent les aider au plus vite.

L'un de ses voisins vient l'examiner,
Et déclara franchement qu'il le connaissait.
C'est L'Hérec qui a été tué :
Avec le temps le crime sera éclairci.

Après qu'il fut identifié, on a amené
Son pauvre corps pour être enterré dans la terre bénite ;
Dans le cimetière de Locquirec il repose,
Que son âme ait la grâce d'être dans la gloire du paradis.

Avec la permission de Dieu il a été découvert,
Leur crime était trop lourd, et eux confondus,
Arrêtés et conduits comme deux criminels
Pour être interrogés jusqu'au tribunal.

Et quand fut achevée leur déclaration
Ils furent condamnés aux fers et mis en prison
En attendant leur jugement en présence de nombreux
témoins
Lesquels furent la cause de leur condamnation à mort.

Quarante et un témoins furent interrogés
Au tribunal à Quimper, sur le même sujet,
Et ils dirent tous, unanimement, qu'il fallait les
condamner à mort
Ou bien il s'en suivrait un grand nombre de malheurs.

Comme ils furent condamnés on lut leur sentence
Devant les assistants présents à l'audience ;
Et les deux misérables ne réagirent nullement
En entendant annoncer qu'ils étaient condamnés à mort.

Jésus qui a pardonné ses pires persécuteurs,
Avant de mourir sur une croix pour nous, pécheurs :
Quand ils se sont repentis avant de souffrir la mort
Dieu leur accordera leur part de joies.

Ils eurent chacun un prêtre pour leur instruction,
Pour les persuader de demander pardon à Dieu :

Un crime à lézingar (suite du n°15)

Er pemped de varnuguent deus a vis gouere,
Dirac un immanç a bobl, voar ar pave neve
E c'hint bet ispidiet vit mizilour pantant
Exempl d'an dud ancien couls ha d'ar re yaouanc.

Habitantet Montroulez, noblanç ha bourc'h'en,
M'ho ped assambles guene da laret ur beden
En delivranç d'ho ene, ma voent recevet
Gant Jesus hac ar Verc'hes en ho evurusted
De Profondis.

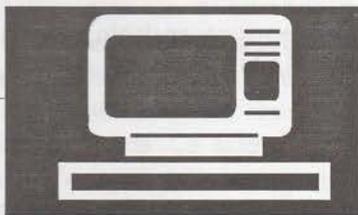
An hini n'eus recitet un nombr a valeurio,
O clevet comz aneze erruet e peb bro,
Yan ar Goen e c'hano, c'hoec'h bla ha tri-ugent ;
En q'eit a ma vo lezet e valeo en end.

Le premier était Monsieur Lucas, l'autre Monsieur
Nessan;
Ils les assistèrent jusque la dernière heure.

Le vingt-cinquième jour du mois de juillet,
Devant une foule immense, sur le pavé neuf
Ils ont été expédiés pour être un miroir patent
Un exemple pour les vieux comme pour les jeunes.

Habitants de Morlaix, nobles et bourgeois,
Je vous invite à dire, avec moi, une prière
Pour délivrer leur âme, qu'ils soient reçus
Par Jésus et la Vierge en leur bouheur.
De Profondis.

Celui qui a récité bon nombre de valeurs,
A l'écoute des événements en tous-pays,
Yan ar Goen est son nom, il a soixante six ans ;
Tant qu'il lui sera permis, il marchera sur le chemin.



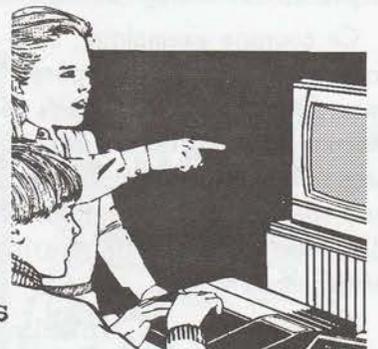
Guimaëc sur Internet



LES ELÈVES DU COLLÈGE DE LANMEUR, SOUS LA DIRECTION D'ANDRE STERVINOÛ ONT CREE UN "SITE" SUR INTERNET.

- Entre autres choses, on peut y trouver :
 - ⇒ des photos de GUIMAËC
 - ⇒ des articles sur la danse et la lutte bretonnes
 - ⇒ diverses interviews.

Mais GUIMAËC apparaît parfois par d'autres moyens et pour d'autres raisons. Pour y accéder, plusieurs moteurs de recherche : Altavista, Nomade, Yahoo!... Et diverses clefs : GUIMAËC, LANMEUR, COLLEGE, EOLIENNES, CHALLENGE...



Aristide SICOT, homme tranquille...

Nous entamons dans cette rubrique une série d'articles destinés à mieux faire connaissance avec un personnage qui fut "responsable des plages" durant la "drôle de guerre".

Cet homme fort sympathique nous a gentiment ouvert la porte... de ses souvenirs : SEQUENCE EMOTION avec ce combattant de l'armée de l'ombre, à qui la Commune de SAINT-CAST a rendu hommage en baptisant une de ses venelles du nom de ce héros de la résistance.

ARISTIDE SICOT, L'HOMME TRANQUILLE.

1) AVOIR 20 ANS EN 1939

Tranquille, il l'est assurément à présent, Aristide, qui coule une retraite paisible dans sa chaumière du bourg de GUIMAËC.

Tranquille, tel ne fut pas toujours son quotidien dans cette période troublée où la France fut occupée. Car personne ne peut ignorer à GUIMAËC que cet homme affable et discret exerça des responsabilités importantes au sein de la Résistance.

Derrière un regard doux se cachent un tempérament d'acier et une force de caractère à toute épreuve qui vont de pair avec un courage exemplaire.

Ce courage exemplaire, n'est-ce pas un héritage de son père qui, embarqué à bord des bâtiments de la Marine Nationale en tant que mécanicien, s'est porté volontaire lors du premier conflit mondial pour être pilote dans l'aviation maritime (aéronautique navale).

Pour la première fois, l'aviation est utilisée à des fins militaires. Et il faut donc une bonne dose de toupet et

d'inconscience pour voler sur des appareils à la technologie incertaine.

L'enfance d'Aristide, né en 1919 à SAINT-CAST dans les Côtes du Nord, est bercée par les souvenirs de cette époque héroïque où son père, chargé de la surveillance en Méditerranée, bombarde les sous-marins allemands et les navires de guerre, au péril de sa vie.

Après la guerre 1914-1918, son père connaît diverses affectations et la petite famille le suit à BREST, FREJUS, puis en TUNISIE. Ce sera ensuite MARIIGNANE, BERRE et enfin CHERBOURG. Cependant, SAINT-CAST n'est pas oublié puisque Aristide y revient chaque année à l'occasion des grandes vacances. Ce retour aux sources est définitif en 1934, date à laquelle son père vient en retraite.

Aristide entre ainsi à l'Ecole Normale à SAINT-BRIEUC en 1937. Outre l'enseignement général, on y prodigue également des cours de préparation militaire qui débouchent sur un concours national qu'il obtient

en se classant fort brillamment. Aussi, il est reçu à l'Ecole des Officiers de Réserve de SAINT-MAIXENT qu'il rejoint au début du mois de juin 1940 pour y être mobilisé.

Son séjour à SAINT-MAIXENT est de courte durée puisque c'est la débâcle. L'ordre est donné d'aller à BORDEAUX. Certains de ses camarades veulent rejoindre l'ANGLETERRE.

Mais la désertion n'est pas de mise dans l'Armée Française, où le haut commandement obéit aux ordres de Pétain.

Le convoi, bloqué au sud du Massif Central, n'arrivera pas à BORDEAUX. Entre Pétain et De Gaulle, son choix est fait. Il est en zone libre mais n'admet pas la défaite. Il obtient sa feuille de démobilisation et passe dans la zone occupée à VIERZON le 1er avril 1941.

Il regagne en train, son village natal, SAINT-CAST.



Aristide SICOT, homme tranquille...

2) L'ENTREE EN RESISTANCE

SAINT-CAST est, avant la guerre, une petite station balnéaire très prisée des anglais (dont certains avaient des contacts avec la population locale).

Par le biais des services anglais, la Résistance s'organise. Aristide fait ses premières armes dans un réseau de la région de DINAN, réseau dont le chef est de SAINT-CAST.

Les opérations consistent essentiellement à faire des observations et à préparer d'éventuels sabotages.

Mais en 1943, il est mis en contact avec un agent anglais, venant de LONDRES, Paul Deman, dont le nom véritable était Erwin Deman. Celui-ci lui propose d'organiser les transferts d'agents ou de pilotes entre la FRANCE et l'ANGLETERRE à partir de SAINT-CAST.

C'est là, près de la pointe du Châtelet, que les allemands ont construit des blaukhaus afin de surveiller la baie. C'est là, à quelques pas des blaukhaus; que résident les parents d'Aristide. Ce sera donc une maison d'accueil pour les agents ou autres aviateurs qui vont et viennent par mer.

Ainsi, le réseau "Var" naît fin août 1943. Outre les transferts par voie maritime d'agents chargés de missions, le réseau se charge de réceptionner du matériel parachuté dans la région de REDON. Le réseau dispose de maisons de contact ou maisons d'accueil, à RENNES chez les Gestin, à REDON et à QUIMPER.

La première opération couronnée de succès a lieu début octobre 1943. Puis, à la fin octobre et courant novembre, suivent d'autres opérations totalement réussies, par convois de 4 ou 5 passagers.

Dans la nuit du 24 au 25 décembre 1943, s'approche des côtes françaises, la vedette qui vient chercher un nouveau groupe. Aristide prévient par radio qu'il y a douze personnes à transférer. Habituellement, la vedette stationne au large et un canot se charge de faire la navette entre la vedette et la terre. Pour éviter de faire plusieurs aller-retours en canot, le pilote décide de venir accoster directement à la pointe du Châtelet.

Hélas, par cette nuit sans lune, la luminosité est malgré tout très forte. Les Allemands ne tardent pas à

comprendre le manège et commencent à tirer à la mitrailleuse aidés par des fusées éclairantes. En cette nuit de Noël, le tir est imprécis et la vedette peut s'échapper sans trop de mal.

Mais, pour Aristide, commence un nouveau challenge. Il a douze agents et aviateurs anglais et américains sur les bras. Les allemands savent maintenant qu'il se trame quelque chose dans ce secteur. Ils n'ont pas bien compris ce qui s'était passé. Le lendemain, il font des recherches sur les côtes, dans l'espoir de retrouver une éventuelle épave. Mais par bonheur, ils ne pensent un seul instant à fouiller les maisons.

Et dans la soirée du 25 décembre 1943, Aristide organise le retour vers RENNES de ces douze agent malheureux qui regagneront l'ANGLETERRE par... les Pyrénées, non sans péripéties.

Après cet épisode malencontreux, il ne sera plus possible de continuer les opérations sur le site de SAINT-CAST. Aussi, Aristide est chargé de prospecter deux nouveaux sites : PARAME et BEG-AN-FRI.

...A SUIVRE

J-Y CREIGNOU

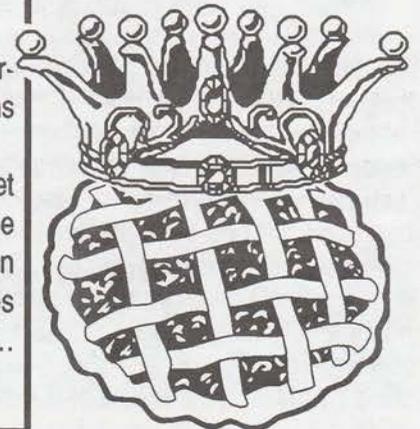
Associations

CLUB DU 3^{ème} AGE

La réunion de tous les membres se fait tous les jeudis après-midi, salle An-Nor-Digor de 14h00 à 17h30, avec goûter servi après les jeux. D'autre part, nous avons agrandi notre cercle de Rencontres :

SAINT-JEAN-DU-DOIGT est venu s'intégrer à nos clubs habituels, LANMEUR et PLOUEGAT-GUERRAND ; ce qui nous donne l'occasion de sortir trois fois hors de chez nous. La finale des rencontres a lieu à GUIMAËC le **jeudi 30 avril 1998** ; un goûter de Noël ou plutôt de fin d'année le **jeudi 08 janvier 1998** avec la galette des rois. Ceci bien sûr pour tous ceux qui possèdent leur carte d'adhérent..

Meilleurs vœux à tous.



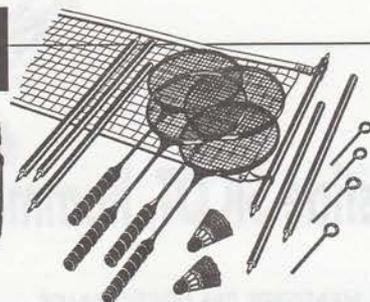
Le foyer rural

Qui pourrait se targuer, dans une petite commune de 900 habitants, d'avoir une activité associative aussi riche que celle qui existe à GUIMAËC ?

Car, à l'heure où il est plus facile de surfer sur internet pour échanger avec l'Australie ou la Corée du Nord que de souhaiter la bonne année à ses voisins, quelques 300 adhérents se déplacent chaque semaine pour échanger... des balles de ping-pong ou des volants de badminton ou encore des accords de guitare, et ceci dans la bonne humeur.

Il y a cette année au programme

- ⇒ de la lutte bretonne pour enfants et adultes
- ⇒ du badminton pour adultes et enfants
- ⇒ du ping-pong



- ⇒ de l'aïkido
- ⇒ de la gymnastique
- ⇒ de l'anglais
- ⇒ de la photo
- ⇒ de la guitare enfant
- ⇒ de la couture
- ⇒ sans oublier la danse bretonne et la danse africaine.

L'originalité de l'association réside dans le fait que les activités sont pratiquement toutes encadrées par un équipe de bénévoles, à qui il faut au passage, tirer un grand coup de chapeau. Notre association peut être ainsi comparée à un réseau d'échanges et de savoir, où chacun apporte ses connaissances, ses compétences. Tout ceci permet de faire de la culture populaire à bon marché (sans vouloir être péjoratif). Ainsi, pour un prix de la carte de 70 francs pour les adultes et 40 francs

pour les jeunes de moins de 18 ans, on peut pratiquer plusieurs activités, sans qu'il en coûte un centime supplémentaire...

Encore bravo et merci à l'encadrement.

Deux Fest-Noz ont été organisés cette année par le Foyer Rural, qui ont contribué à consolider les finances de l'association. Mais devant le problème épineux de l'organisation, nous avons décidé de marquer une pause. Ainsi, l'an prochain, le Fest-Noz de l'été ne sera pas pris en charge par le Foyer Rural.

Il reste donc le FEST-NOZ du mois d'AVRIL organisé par la section "Danse Bretonne" du Foyer Rural.

Bonne Année 98 à TOUS.

Amicale Laïque

La place de l'Amicale Laïque est prépondérante dans l'animation de la commune. C'est la leçon que l'on a pu tirer lors de l'assemblée générale du 10 octobre où étaient représentées environ 25 familles. Il ne se passe pas un mois, sans que l'Amicale Laïque n'organise une manifestation.

La dynamique de cette association réside certainement dans le fait que le "turn-over" est important au niveau du bureau et que, de cette manière, les idées nouvelles ne manquent pas. On notera le renforcement du bureau qui passe à treize membres, présidé cette année par Alain LE SCOUR. Anne Marie BEVOUT, qui a réalisé et réalise

encore un travail considérable dans l'association, a souhaité passer le témoin. "Des Actes, plus que des paroles", tel était son slogan, qu'elle a mis en pratique activement tout au long de son mandat.

Mais si les activités ne manquent pas, on constate une certaine lassitude du public puisque les recettes réalisées ont tendance à diminuer. Et pourtant, il en faut et il en faudra encore de l'argent. Car du côté de nos dynamiques enseignants, les projets ne manquent pas. Jugez-en plutôt : classe de mer pour les CP-GS, correspondance scolaire avec l'Alsace pour les CM, et classe de neige dans le courant de la prochaine année scolaire. Sans oublier les dépenses de fonctionnement, concernant les livres et abonnements de la bibliothèque et toutes les dépenses courantes : l'Amicale Laïque a dépensé 20 400 F au cours de

l'année scolaire 96/97, somme relativement modeste comparée à une année de classe de neige où la participation de l'Amicale avoisine les 60 000 F.

Pour consolider la situation financière et préparer l'avenir, nous avons décidé d'organiser un **POT-AU-FEU** en JANVIER, un **BAL COSTUME** en FEVRIER, un **COUSCOUS** en AVRIL, et un grand **FEST-NOZ** le 13 AOÛT, animé par les **SONERIEN-DU**, sans oublier la **FÊTE de la MUSIQUE** le 4 JUILLET (Tant pis pour le mondial...).

A chaque rentrée scolaire, nos craintes concernant l'effectif se dissipent. Celui-ci reste stable en effet depuis quelques années, et cette année, 84 élèves ont repris le chemin de l'école.

A la rubrique des "choses qui fâchent", nous avons exprimé notre regret de voir

l'activité "piscine" se terminer définitivement à la fin octobre. En effet, suite au passage d'une commission de sécurité, Monsieur THOMAS, propriétaire de la piscine du Diben, était contraint de réaliser d'importants travaux de mise en normes, d'un coût estimé à 2,5 MF. A diverses reprises, des enseignants et des associations de parents d'élèves du canton, ne disposant pas du pouvoir financier, ont manifesté le désir de voir une solution aboutir en partenariat avec la Communauté de Communes. Par manque de volonté ou par incompréhension, la piscine est maintenant fermée au public définitivement. Quel gâchis, quand on sait qu'un équipement neuf coûterait 20 MF, sans compter le fonctionnement !■

LE PROGRÈS FAIT RAGE, LE FUTUR NE MANQUE PAS D'AVENIR.

Bonne Année 1998

JY CREIGNOU.

Le foyer rural
de Guimaëc
vous propose
"LA
CHAMBRE
NOIRE DE
L'INSTIT"

Les projets proposés :

- Initiation à la prise de vue, au traitement et au tirage • Initiation à la technique du sténopé • fabrication des appareils, prises de vues et révélations • sorties "pique-nique" sténopé (dates à fixer...)
- Reportage sur les activités dépendantes du Foyer-rural • Etudes photographiques et travaux sur les métiers du milieu rural et les paysages • Travaux en corrélation avec l'école et la mairie • Initiation à la photo nocturne (utilisation du flash, écritures lumineuses à la lampe de poche...) • Expo printanière ... et ... • Romans photos • Calendrier 1999 et autres propositions venant de votre part...

La Chambre est ouverte depuis le 5 décembre. Une permanence sera tenue dans la chambre noire de l'instit.

le vendredi de 15h30 à 17h30 et le samedi de 14h00 à 16h00

L'Adhésion est gratuite, il ne vous faut que la carte du foyer rural.

Les contacts : PIERRE SAINT-JALMES - 02 98 67 64 39 POUR LE VENDREDI. LAURENT SILLIAU - 02 98 63 28 65 POUR LE SAMEDI.

Au musée

Bien que le bel été que nous avons connu n'ait pas été favorable à la fréquentation des musées, le nôtre a bien tiré son épingle du jeu avec une centaine d'entrées individuelles de plus. Les groupes, par contre, ont été moins nombreux en juin et, sur ce point précis, des efforts restent à accomplir pour mieux nous faire connaître.

Des vandales imbéciles, après avoir cassé la porte du moulin, ont forcé l'entrée du musée. Par pure bêtise, ils ont volé quelques lanternes anciennes et les ont jetées à quelques dizaines de mètres, dans un fossé. Pour prévenir le renouvellement de tels actes, les collections sont maintenant protégées par un système d'alarme.

Les recettes des entrées et la vente de "Nevez", la génisse, ont permis d'acheter du foin pour l'hiver, de faire l'acquisition à un prix très intéressant d'un alambic des années 30 et d'une armoire ancienne. De nombreux autres objets plus modestes mais tout aussi chargés d'histoire ont été donnés ou prêtés par des Guimaëcois et des résidents de communes voisines, heureux de voir des objets auxquels ils demeurent attachés définitivement



restaurés, conservés, exposés. A chaque nouvel arrivage, il semble impossible de trouver une place pour tout ranger. A chaque fois, on y arrive tout de même...

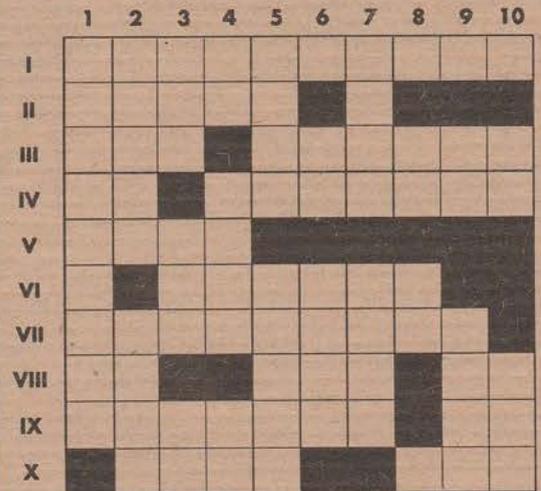
Les principaux travaux d'aménagement intérieur et extérieur étant terminés, le musée n'a plus de présence permanente en hiver. La restauration des objets continue cependant. Pour la suite, un problème va forcément se poser ; il n'y aura plus d'objecteurs de conscience mis à la disposition des associations, les C.E.S. effectuant un mi-temps, il en faudrait deux. Si le musée peut seul faire face à ses frais de fonctionnement, l'embauche d'un professionnel à plein tarif ne se conçoit pas. Le bénévolat ayant ses limites, une réflexion est à mener. Il faudra bien mettre en adéquation l'immense besoin d'emplois et les possibilités existant dans des secteurs à rentabilité non immédiate. La piste des emplois-jeunes semble intéressante.



Initiation

à la prise de vue,
au traitement de vos films noir & blanc et au
tirage de vos photos en noir & blanc

Mots croisés 16



Horizontalement

- 1 - Dignes d'estime
 II - Lieu chaud
 III - Nom de la première pile atomique française - Capitale de l'Albanie.
 IV - Dans le nom d'un truand célèbre - Différentes choses mises ensemble.
 V - Fleuve africain.
 VI - Lanceur de satellites.
 VII - Demandée souvent lors d'un achat.
 VIII Conjonction - bel oiseau - indéfini.
 IX - Se succèdent dans la rue sur les maisons.
 X - Mille pattés - Entendu dans l'arène.

Verticalement

- 1 - Lieu-dit de Guimaëc.
 2 - Ornement sacerdotal - On y range les lunettes.
 3 - Voie de circulation - s'occupe de chevaux - Grec.
 4 - Nombre latin - canton de l'Oise - Article étranger.
 5 - Chef - Premier à essayer de voler.
 6 - Personnel - Ville nippone.
 7 - Sigle d'un organisme connu - N'avouas pas.
 8 - Durée d'une révolution - voyelles.
 9 - Consonnes - Fête.
 10 - Voyelles - Comme dans un fourreau.

P o è m e

Diou yezh 'zo din	J'ai deux langues
Hag a gomzan	Et je parle
Hini va zad	Celle de mon père
Hini va mamm.	Celle de ma mère.
Teir yezh pe ouzhpenn-se	Demain
Warc'hoaz	Sans doute
Marteze	Je parlerai
Ganin e vo komzet...	Trois langues ou plus...
Met don ennon,	Mais au fond de moi,
Hep ger ebet,	Et sans les mots,
'Man liv va Bro	La couleur de ma terre,
'Man LIV AR BED...	La couleur du monde...

Armel

S
o
l
u
t
i
o
n
n
o
1
5

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	O	U	L	R	O	D	O	U	
II	A		T	O	E		E	L	L	E
III	Q	U	E	R	E	L	L	E	S	
IV	U	T	R	I	L	L	O		T	U
V	E		I	O			G	R	E	S
VI	R		N	T		G	E	N	R	E
VII	E	R	S		T	E	R			R
VIII	T	E		I	L		E	R		
IX	T		I	L	S		E	T	A	T
X	E	O	L	I	E	N	N	E	S	

Humour "machiste"

Francis BLANCHE :

"Je me suis marié 2 fois ; 2 catastrophes : ma première femme est partie, la deuxième est restée".

Sacha GUITRY :

"Si la femme était bonne, Dieu en aurait eu une".

Georges-Bernard SHAW :

"Il y a une différence entre la loterie et le mariage : à la loterie, ont gagné parfois".

